



Le Recteur

Allocution du Pr. HAMOU Ahmed, Recteur de l'Université Oran1, à l'occasion de la
Journée « Portes ouvertes de la police scientifique »
FSNV en date du 05 avril 2021

Monsieur le commissaire divisionnaire de la police, chef de service du laboratoire régional de la police scientifique

Monsieur le professeur, chef de service de la médecine légale.

Madame le Vice-recteur des Relations Extérieures,

Monsieur le Doyen de la FSNV

Monsieur le Sous-Directeur de la Sous-Direction des Activités Sportives et Culturelles (SDASC)

Chers(es) Collègues, chers étudiants et chers participants

Honorable assistance,

Je suis très honoré de procéder à l'ouverture de cette « Journée portes ouvertes de la police scientifique » sous la thématique ; « vous avez des qualifications, nous avons les métiers ». Cette journée est organisée par le club scientifique et culturel Pr. Boutiba Zitouni de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'Université Oran1, Ahmed Ben Bella en partenariat avec la direction générale de la sûreté nationale DGSN.

L'objectif de cette journée a été bien souligné par les organisateurs ; il s'agit de la sensibilisation de la police scientifique sur notre vie courante, la découverte de ce secteur, l'exploration des différentes qualifications, les divers métiers de ce secteur pour les futurs diplômés biologistes de notre université.

Permettez-moi de rappeler que nous devons ouvrir au niveau de la Faculté des Sciences un Magister dans le domaine et qu'il existe un laboratoire intitulé Laboratoire de Sciences Criminels à la FSHSI (Lutte contre le crime) dont le Directeur est le Prof. DIF Abdellatif. 1. Crime et conscience, 2. Médecine légale criminologique, 3. Droit et cybercriminalité, 4. Droit pénal et société et 5. Droit musulman et crime.

En parcourant le programme de cette journée qui est très riche, très varié et d'un niveau remarquable, j'ai observé que certains professionnels en science criminelle, anthropologie, génétique, etc. interviendront et traiteront de plusieurs thématiques d'actualité.

Je suis aussi impatient de découvrir la scène de crime que vous allez nous exposer.

Dans les interventions et les débats, nous parlerons sûrement de :

1. « Archéologie forensique » qui est la détection des cadavres enfouis, une spécialité à part entière dans la police scientifique ? L'archéologie forensique est en effet une spécialité qui permet la recherche, la détection et le prélèvement d'objets enfouis dans un cadre judiciaire (armes, stupéfiants, cadavres).
2. « Identification des victimes de catastrophes ». Certaines catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre (**Bab El Oued, Boumerdes, Temouchent Bejaia, etc.**), les ouragans ou les tsunamis peuvent dévaster des régions entières et provoquer la mort d'un grand nombre d'individus. Outre ces événements imprévisibles liés à la force de la nature, l'accroissement des transports maritimes, ferroviaires, aériens et routiers augmente drastiquement le risque d'accidents.

3. « Photographie Judiciaire » : La photographie forensique (ou photographie judiciaire) est depuis l'origine de la police technique et scientifique un outil indispensable pour l'identification des délinquants ou l'investigation des scènes d'infraction. L'illustration constitue le meilleur moyen de présentation de la preuve matérielle car *«une image vaut mieux que mille mots»*.
4. « ADN – Présentation » : L'ADN ou acide désoxyribonucléique est la nouvelle star de la police scientifique. Cette molécule présente dans la quasi-totalité des cellules humaines a révolutionné une partie de la Police Technique et Scientifique (PTS).
5. « La morphoanalyse des traces de sang » :
Le sang est un élément primordial sur une scène, il permet d'établir un profil génétique mais pas seulement : où le sang atterrit, comment il atterrit, sa consistance, la taille et la forme de ses gouttelettes ou éclaboussures, peuvent révéler de nombreux aspects importants du crime.
- ✓ « Médecine Légale » :
Citation du procureur général Marc ROBERT près la Cour d'Appel de Versailles : *« La médecine légale est un pont lancé entre le droit et la médecine. Elle participe à la sûreté de nos concitoyens et à l'indemnisation des victimes, tant pénales que civiles. Par son apport scientifique et indépendant, elle contribue de manière essentielle au progrès judiciaire et aux garanties qui le caractérisent. Appelée aussi la Médecine des morts.*
- ✓ « Armes à feu » :
Les armes de poing ; revolvers, etc.
Les armes longues ; fusils à canon lisse, fusils à pompe, etc.
Les munitions (traces sur les douilles, les résidus de tir (poudre, métallique, etc.
- ✓ « Les empreintes digitales et les traces papillaires » :
Les traces et les empreintes digitales répondent parfaitement à deux objectifs de la police scientifique : la reconnaissance des emprunts d'identité ou l'identification des récidivistes et l'identification des malfaiteurs à partir de leurs traces laissées sur les lieux d'un crime.
- ✓ « Identification vocale en criminalistique »
Kidnapping, menaces de mort, appels malveillants, fausse alerte à la bombe ou revendication d'attentats terroristes, un nombre croissant de cas délictuels ou criminels impliquent l'étude des documents sonores. Les investigateurs comptent de plus en plus sur les experts pour en l'identification vocale d'un auteur.
Mais la voix est-elle unique ?
Peut-on identifier formellement un locuteur ?

Pour terminer, je souhaite à cette journée beaucoup de réussite et je vous remercie de votre attention.

Le Recteur :

Prof. HAMOU Ahmed